

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Alphinat Inc. (« Alphinat » ou « la Société » ou « l'entreprise ») (Bourse de croissance TSX : NPA) a publié ses résultats pour la période de 3 mois terminée le 29 février 2020.

Général

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 28 avril 2020. Il doit être lu avec nos états financiers intermédiaires résumés du trimestre clos le 29 février 2020, dressés selon l'IAS 34, Information financière intermédiaire.

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux IFRS.

À moins d'indication contraire, tous les chiffres sont libellés en dollars canadiens.

Cette analyse de la Direction a été complétée en fonction des informations disponibles au 28 avril 2020.

Vue d'ensemble - SmartGuide®, le développement agile pour le Cloud, le Web et le mobile.

Alphinat est un éditeur de logiciel qui a mis au point la suite SmartGuide qui permet de créer des applications Web et des outils libre-service qui automatisent les interactions entre une organisation, ses clients, ses employés et ses partenaires.

SmartGuide® permet de construire rapidement des dialogues web interactifs qui guident les usagers dans leurs démarches dans le but de personnaliser et de faciliter la saisie de données et l'accomplissement de tâches complexes.

Déployable nativement en environnement J2EE ou .NET, sur site ou en mode « Cloud Computing », SmartGuide est l'outil idéal pour :

- Les applications libre-service
- Les formulaires électroniques
- Les bases de connaissances
- Les ventes guidées
- Les outils de diagnostic
- Les évènements de vie
- L'éducation ou la formation

SmartGuide® fournit une multitude de fonctionnalités « drag and drop » qui facilitent la construction, les tests et la maintenance d'applications que d'autres solutions requièrent de développer sur mesure. À titre d'exemples, notons la capacité à créer en quelques clics des applications à partir de formulaires PDF existants, de faire appel à des services web sans devoir écrire de code, ou encore, de pouvoir générer automatiquement la documentation d'une application en cours de développement.

Les secteurs Publics, de la Santé, des Banques et Assurances et des Télécommunications et autres peuvent bénéficier de la technologie SmartGuide® pour moderniser, automatiser et rentabiliser une multitude de processus d'affaires en réalisant de substantielles économies par rapport à des solutions sur mesure traditionnelles codées. Pour de plus amples renseignements sur Alphinat ou sa suite logicielle, veuillez visiter www.alphinat.com/fr.

Activités économiques

Au cours du trimestre à l'étude, Alphinat a concentré ses efforts à conclure des opportunités d'affaires avec les gouvernements fédéral et provinciaux et augmenter l'offre de ses services professionnels reliés à de nombreux projets potentiels. Cette diversification de nouveaux services professionnels permettront

à Alphinat d'offrir ses services à un nouvel éventail de clients. Alphinat et ses partenaires concentrent une partie de leurs efforts à développer des solutions multi-langages avec reconnaissance vocale sur le Web/Mobile dans le but d'aider les personnes présentant des risques de contracter le virus du COVID-19.

Afin d'assurer une croissance plus importante, Alphinat a continué à investir dans le « packaging et marketing » de SmartGuide selon trois et a ajouté un quatrième axes principaux :

- 1) SmartGuide® Portal Edition pour Dynamics 365 permettra d'optimiser la manière dont les clients conçoivent et déploient des services en ligne à partir de Microsoft Dynamics 365¹. Cette solution sera disponible en mode SaaS ainsi qu'en mode de déploiement dans les environnements du client ;
- 2) SmartGuide Municipal Cloud, qui vise à offrir un environnement inégalé en matière de productivité pour les municipalités, leur permettra de choisir parmi un catalogue de services aux citoyens, accélérant d'autant plus la mise en ligne de solutions comme des requêtes en ligne de services, des demandes de permis et de licences ainsi que de nombreux autres services aux citoyens et applications à usages internes ;
- 3) SmartGuide Portail CIVIQUE pour Amanda™² est un dérivé de la solution SmartGuide Municipale qui constitue une solution partenaire pour une expérience utilisateur améliorée à la fois pour les villes clientes et leurs citoyens reliés à l'émission des permis et des applications afin de compléter certaines demandes en ligne ;
- 4) Développer et déployer rapidement des solutions de triage et la collecte de données essentielles pour aider à réduire la propagation de Covid 19 en réduisant les contacts et les rencontres en personne tout en étant plus efficace lors de la prise de tests de détection ou lors de soins reliés au COVID-19. Alphinat, avec l'aide de ses partenaires, travaille à rendre disponibles, et facilement accessibles en plusieurs langues, ces solutions en s'appuyant sur la reconnaissance vocale afin de les offrir à l'ensemble des utilisateurs.

Au cours du trimestre sous revue, la Société a vendu la nouvelle licence de développement SmartGuide au gouvernement du Canada et a ajouté à son arriéré de services professionnels en attente pour un client provincial canadien ainsi que pour une agence du gouvernement fédéral du Canada.

La compagnie a poursuivi ses efforts de commercialisation auprès de diverses agences du gouvernement fédéral et auprès de municipalités en Amérique du Nord. Par ailleurs, la compagnie continue d'être impliquée dans le soutien auprès de ses partenaires pour assurer la livraison de solutions à des clients gouvernementaux.

La société continue de poursuivre ses démarches de partenariats OEM sur des marchés verticaux et géographiques ainsi que de partenariats pour la mise en œuvre de solutions en mode SaaS services aux gouvernements et dans l'espace FinTech. La direction estime que ces accords contribueront à réduire le cycle de vente des produits de la société tout en lui offrant une exposition supplémentaire à un plus grand nombre de clients potentiels.

¹ Dynamics365 and D365 sont des marques déposées de Microsoft Corporation.

² Amanda™ est une marque déposée de CSCD Systems Inc.

Principales données financières trimestrielles (non auditées)

Périodes	T2-2020	T1 2020	T4 2019	T3 2019	T2-2019	T1 2019	T4 2018	T3 2018
	29-02-2020	30-11-2019	31-08-2019	31-05-2019	28-02-2019	30-11-2018	31-08-2018	31-05-2018
		\$	\$	\$		\$	\$	\$
Revenus	290 993	407 360	531 764	305 278	220 840	240 706	309 001	248 667
Résultat net	(57 549)	40 064	253 900	(53 538)	(149 097)	(50 748)	(110 454)	(107 418)
RPA de base et dilué	(0,0009)	0,001	0,0045	(0,001)	(0,0025)	(0,001)	(0,002)	(0,002)

Produits

Pour la période de 3 mois terminée le 29 février 2020, les produits se sont élevés à 290 993 \$ comparativement à 220 840 \$ pour la période correspondante de 2019 principalement à cause de l'augmentation des ventes de licences.

Au cours de la période sous revue, les revenus proviennent de la vente de nouvelles licences de SmartGuide au montant de 75 761 \$, de support et de maintenance logiciel au montant de 105 699 \$ et de formation et de services professionnels au montant de 109 533 \$.

Au cours du trimestre terminé le 28 février 2019, les produits provenaient de la vente de nouvelles licences de SmartGuide au montant de 26 078 \$, de support et de maintenance logiciel au montant de 92 894 \$ et de services professionnels au montant de 101 868 \$.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se chiffraient à 320 583 \$ pour la période terminée le 29 février 2020 comparativement à 348 114 \$ pour la période terminée le 28 février 2019. La réduction est principalement imputable aux frais de Recherche et développement, honoraires professionnels et sous-traitants.

Les frais liés à la réalisation, à l'administration et à la commercialisation se chiffraient à 227 188 \$ pour la période terminée le 29 février 2020 comparativement à 219 095 \$ pour la période terminée le 28 février 2019.

Les frais de recherche et développement se chiffraient à 93 375 \$ pour la période terminée le 29 février 2020 comparativement à 129 019 \$ pour la période terminée le 28 février 2019. Cette diminution est attribuable à un investissement moindre en R&D afin de s'assurer de respecter la livraison des projets en cours.

Charges financières

Les charges financières se chiffraient à 26 064 \$ pour la période de 3 mois terminée le 29 février 2020, comparativement à 20 226 \$ pour la période terminée le 28 février 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement à des charges d'intérêts plus importants. Pour plus d'informations sur les charges financières, voir la note 19 aux états financiers.

Bénéfice net (perte net) de l'exercice

Les résultats avant charges financières et amortissement pour la période de 3 mois terminée le 29 février 2020 représentent une perte de (29 570) \$. La perte nette pour le trimestre terminé le 29 février 2020 se chiffre à (57 549) \$ soit (0,0009) \$ par action ordinaire en circulation comparativement à une perte nette pour le trimestre terminé le 28 février 2019 s'élevant à (149 097) \$ soit (0,0025) \$ par action ordinaire en circulation.

Actif

Au 29 février 2020, l'encaisse et le découvert bancaire se chiffrent à (98 464) \$ comparativement à (8 627) \$ au 31 août 2019.

Au 29 février 2020, les comptes débiteurs se chiffrent à 493 826 \$ comparés à 265 759 \$ au 31 août 2019. Cette augmentation est attribuable à une augmentation des ventes de licences et contrats de services professionnels.

Au 29 février 2020, les frais payés d'avance se chiffrent à 42 342 \$ comparativement à 8 976 \$ au 31 août 2019. Cette augmentation est imputable aux assurances payées d'avance.

Passif

Au 29 février 2020, les comptes créditeurs et charges à payer se chiffraient à 959 143 \$, comparativement à 843 535 \$ au 31 août 2019.

Au 29 février 2020, les revenus perçus d'avance se chiffraient à 320 263 \$, comparativement à 248 140 \$ au 31 août 2019. Cette augmentation s'explique par des contrats de maintenance logicielle et des revenus de solutions en mode SaaS. Ces montants seront reconnus comme revenu au cours des prochaines périodes.

Au 29 février 2020, les prêts de sociétés privées sont de 180 400 \$ (254 200 \$ au 31 août 2018) portant intérêt aux taux annuels de 9% et de 12 % sur le solde dégressif, payables trimestriellement, ainsi que le capital en 8 remboursements égaux à compter du 1er janvier 2019 jusqu'à la date d'échéance.

Au 29 février 2020, les avances subordonnées d'un actionnaire initié important et d'une personne liée à un actionnaire initié important au montant de 16 139 \$ comparativement à 18 446 \$ au 31 août 2019. Ces avances portent intérêt à un taux annuel de 12%.

Au 29 février 2020, les prêts d'administrateurs se chiffrent à 45 625 \$ comparativement à 58 375 \$ au 31 août 2019. Ces prêts portent intérêt au taux de 12%, sur le solde dégressif, payables trimestriellement, ainsi que le capital en 8 remboursements égaux à compter du 1er janvier 2019 jusqu'au 1^{er} octobre 2020.

Au 29 février 2020, l'emprunt d'une société sous contrôle commun se chiffre à 7 500 \$ comparativement à 8 750 \$ au 31 août 2019. Cet emprunt porte intérêt à un taux annuel de 12%.

Au 29 février 2020, les débetures se chiffrent à 120 000 \$ comparativement à 120 000 \$ au 31 août 2019. Pour plus d'informations sur les débetures, veuillez vous reporter à la note 9 des états financiers.

Capitaux propres

Au 29 février 2020, le nombre d'actions ordinaires en circulation de la société s'élève à 63 148 956. En date de ce rapport le nombre d'actions ordinaires en circulation de la société s'élève à 63 148 956.

Options et bons de souscription

Au cours du trimestre terminé le 29 février 2020, 0 options d'achats d'actions sont venues à échéance. Au 29 février 2020, il y avait 5 253 250 options d'actions en circulation au prix de levée moyen de 0,12 \$ avec une durée contractuelle pondérée de 30 mois. En date de ce rapport, il y avait 5 253 250 options en circulation.

Au cours du trimestre terminé le 29 février 2020, aucun bon de souscription n'a été émis, annulé ou est échu. Au 29 février 2020, il y avait 0 bon de souscription en circulation. En date de ce rapport il y avait 0 bons de souscriptions en circulation.

Liquidités et solvabilité

Le solde de trésorerie et équivalent de trésorerie le 29 février 2020 se chiffre à (98 464) \$. Ce montant comprend l'encaisse au montant de 0 \$ et le découvert bancaire au montant de (98 464) \$. Au 31 août 2019 le solde de trésorerie et équivalent de trésorerie se chiffrait à (8 627) \$. Ce montant comprend l'encaisse au montant de 0 \$ et le découvert bancaire au montant de (8 627) \$.

Pour financer ses activités, la société compte sur la perception des comptes à recevoir, les prêts d'actionnaires, d'administrateurs et de personnes liées à un actionnaire initié, des débentures de Classes A et B et la conclusion prochaine de contrats de vente importants de licences des produits Alphinat et de mandats de services professionnels reliés aux produits de la Société résultant des initiatives de commercialisation en cours.

La société estime que les liquidités actuellement disponibles, les prêts d'actionnaires, d'administrateurs et de personnes liées à un administrateur, les fonds (et prêts convertis) résultant des débentures de Classes A, ainsi que la signature de contrats résultant des initiatives en cours lui permettront de recruter le personnel additionnel nécessaire à son expansion et ainsi de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance.

Opérations avec apparentés

▪ **Rémunération des principaux dirigeants**

La rémunération des principaux dirigeants, sous forme de salaires, pour la période de trois mois close le 29 février 2020 a été de 54 231 \$ (38 077 \$ pour la période de trois mois close le 28 février 2019). La rémunération des principaux dirigeants, sous forme d'honoraires professionnels, pour la période de trois mois close le 29 février 2020 a été de 11 838 \$ (12 763 \$ pour la période de trois mois close le 28 février 2019). La rémunération des principaux dirigeants, sous forme de d'options d'achat d'actions, pour la période de six mois close le 29 février 2020 a été de 20 655 \$ (0 \$ pour la période de six mois close le 28 février 2019).

▪ **Opérations entre apparentés**

Au cours de la période de trois mois close le 29 février 2020, la société a payé des intérêts à :

- Des administrateurs et des personnes liées à des administrateurs, totalisant 838 \$ (428 \$ pour la période de trois mois close le 28 février 2019) sur les prêts d'un administrateur et sur les débentures.
- Des sociétés liées à des administrateurs et une société détenue par un administrateur, totalisant 13 016 \$ (14 876 \$ pour la période de trois mois close le 28 février 2019) sur les prêts d'une société liée à un administrateur et sur les débentures.
- Un actionnaire et une société détenue par un actionnaire ayant le contrôle, totalisant 2 820 \$ (2 537 \$ pour la période de trois mois close le 28 février 2019) sur le prêt d'une société détenue par un actionnaire et les débentures.

Au 29 février 2020, les comptes créditeurs incluent 6 414 \$ (8 319 \$ au 28 février 2019) relativement à ces opérations.

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités.

Instruments financiers

Les informations relatives aux instruments financiers se retrouvent à la note 13 des états financiers.

Événements postérieurs à la date du bilan

La compagnie a vendu une licence SmartGuide additionnelle au gouvernement d'un Département du Canada.

La compagnie a été mandatée par une Province canadienne pour livrer une solution innovatrice d'authentification unique (« single sign on ») basée sur SmartProfile, une composante de la suite SmartGuide et continue dans un mandat en cours.

La compagnie continue d'être mandatée pour assister dans la livraison de projets auprès de clients municipaux et auprès d'une agence du gouvernement Fédéral du Canada.

Au 29 février 2020, la société était en retard pour le remboursement de capital d'un montant de 90 000 \$ sur la tranche de remboursements de débentures.

La Société prévoit effectuer ces remboursements à la réception de créances importantes de certains clients et partenaires. Bien que ces délais de paiement donnent le droit au détenteur de débenture de se prévaloir de son droit de rappel de la débenture, il importe de noter que ce créancier est un important actionnaire de la société.

Risques et incertitudes

La longueur des cycles de vente dans les secteurs publics et de la santé, où la société a concentré jusqu'à maintenant l'essentiel de ses efforts constitue le principal risque affectant les affaires de la société.

Plusieurs facteurs pourraient influencer les résultats réels et entraîner des écarts par rapport aux résultats escomptés. On peut citer notamment la capacité de la société à développer de nouveaux marchés et partenariats et sa dépendance envers un nombre limité de clients.

Alphinat dispose de ressources financières limitées et pourrait avoir besoin de liquidités additionnelles qui peuvent s'avérer indisponibles ou disponibles à des conditions inacceptables.

L'importance de la valeur des outils et des solutions Alphinat dans le monde Internet peut attirer l'attention de joueurs capables de déployer des moyens considérables pour développer des produits concurrents, affectant ainsi le potentiel commercial d'Alphinat.

La Société utilise et prévoit qu'elle continuera d'utiliser une série de mesures telles que les droits d'auteur, marques de commerce, loi sur le secret professionnel, procédures de confidentialité et autres clauses contractuelles, en vue d'établir, de maintenir et de protéger ses droits de propriété intellectuelle. Des parties non autorisées peuvent tenter de copier certains produits ou portions de produits de la société ou d'obtenir de l'information considérée propriétaire. Avec une concurrence accrue, le risque que d'autres sociétés essaient de produire de nouveaux produits ou technologies de remplacement augmente.

Constatation des revenus

Les honoraires tirés des services professionnels sont généralement facturés selon les heures engagées pour rendre les services. Les produits tirés de ces services sont constatés à mesure que les services sont rendus. Les travaux en cours sont établis à la valeur de facturation en tenant compte des services

rendus qui n'ont pas été facturés. Les sommes perçues avant que les services ne soient rendus figurent dans les produits reportés et sont constatés comme produits lorsque les services sont rendus.

Les honoraires tirés d'ententes visant les licences, les services de soutien technique après-vente et les autres services connexes sont normalement attribués aux diverses composantes selon les preuves objectives et spécifiques au fournisseur appuyant la juste valeur de chacune des composantes et la société constate les produits pour chaque élément lorsque les critères de constatation sont satisfaits. Pour déterminer la juste valeur de chaque élément, la société se base sur le prix demandé pour un élément lorsqu'il est vendu séparément et sur d'autres facteurs pertinents.

Les produits tirés de la vente de licences d'utilisation des logiciels sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes que l'entente est en vigueur, que le logiciel a été livré et accepté du client et qu'aucune obligation importante de la société ne demeure en suspens. Les services de soutien technique après-vente sont constatés au prorata sur la durée du contrat de soutien et les autres services connexes sont constatés à mesure que les services sont rendus.

Normes comptables publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients - En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 laquelle remplace IAS 18 - Produits des activités ordinaires, IAS 11 - Contrats de construction, ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondés sur le contrôle interne, modifie le fondement pour déterminer quand les produits sont comptabilisés à un moment précis ou progressivement, fournit de nouvelles indications plus détaillées sur des sujets particuliers et améliore et augmente les informations à fournir sur les produits. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, l'adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore déterminée l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 16 - Contrats de location - En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 « Contrats de location ». IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location ; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles ; modifie la comptabilisation des accords de cession bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. L'adoption anticipée est autorisée dans certaines circonstances. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers. Elle ne s'attend pas à une incidence financière importante de ces modifications. Elle se conformera à la déclaration de ces modifications comme l'exige notre prochain rapport trimestriel.

Convention sur les options d'achat d'actions

La société offre un régime de rémunération en options d'achat d'actions qui est décrit à la note 17 a) des états financiers.

Processus d'information continue et contrôles liés à la divulgation d'information

La société dépose ses états financiers, ses rapports de gestion, ses communiqués de presse et d'autres documents requis dans la base de données Sedar à www.sedar.com.

Les actions de la compagnie sont inscrites à la Bourse de croissance de TSX sous le symbole NPA.

La société a publié son code d'éthique qui a été communiqué à tous les employés par le chef de la direction. La société invite également ses employés à communiquer directement avec le comité de vérification pour toute information parvenue à leur connaissance et qui pourrait avoir un impact potentiel sur les états financiers de la société.

Étant donnée la taille actuelle d'Alphinat, il est difficile de séparer toutes les fonctions de direction. Cette lacune est compensée par l'implication directe et quotidienne dans toutes les affaires la société du chef de la direction qui peut exercer une surveillance plus efficace que dans une grande entreprise ainsi que par l'embauche d'un chef de la direction financière.

Perspectives

Alphinat se spécialise dans le développement et la commercialisation de produits dits plateforme de développement agile (RAD) avec une approche d'architecture orientée service (« SOA ») qui facilite et accélère la mise en œuvre d'applications, de sites et de portails orientés vers les besoins précis des utilisateurs tout en assurant une réutilisation des ressources informatiques et de l'expérience humaine existante au sein d'une organisation. Les produits de la société correspondent à un véritable besoin du marché qui s'oriente nettement vers le déploiement de services réutilisables et l'exploitation des expertises internes des organismes.

La suite logicielle SmartGuide® d'Alphinat est le fruit d'années de développement auprès de clients partageant le besoin de personnaliser l'accès à leurs informations et à leurs processus selon le contexte des utilisateurs et ce peu importe l'emplacement des systèmes informatiques en place. Cette capacité est indispensable lorsqu'il s'agit de simplifier les relations des citoyens et des entreprises avec l'administration publique dont les activités donnent lieu à des processus nombreux et complexes. La couche Alphinat d'accès unifié fait partie du déploiement actuel des portails de service de nouvelle génération du gouvernement du Québec. La société est active afin de consolider et d'améliorer la valeur ajoutée de ses solutions informatiques et créer autour de sa solution un dispositif intégré de support, de formation et de prestation de services.

Le marché du secteur public constitue un potentiel de croissance pour la solution « clé-en-main » d'Alphinat. En effet, dans la plupart des administrations publiques les nombreux départs à la retraite anticipés au cours de la prochaine décennie, l'augmentation du nombre des formalités à traiter et leur complexité croissante, la réduction des budgets d'exploitation imposent une productivité accrue du secteur public alors que dans le même temps la demande des usagers se fait de plus en plus pressante pour une simplification radicale du fardeau administratif.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs à l'égard de la société. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, impliquent certains risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux envisagés par ces énoncés.

La société considère que ces énoncés prospectifs ont été basés sur des hypothèses raisonnables au moment de leur préparation, mais elle met en garde les lecteurs à l'égard de futures hypothèses dont plusieurs sont hors du contrôle de la direction, et qui pourraient autrement s'avérer incorrectes.

Le lecteur est invité à consulter le Sedar (www.sedar.com) pour toute information complémentaire sur la société.